La Feuille Cerlanguaise

NUMERO SPECIAL - ECOLE DES PEPINIERES

EDITO

« Ce numéro exceptionnel est réalisé conjointement avec les parents d'élèves. Il concerne tous les habil'école étant au mune, cœur du village.

Une classe risque de fermer. Ce n'est pas acceptable, surtout avec des effectifs en progression! Depuis le 6 mars, le conseil municipal accompagne les parents, notamment lors de l'occupation de l'école 24h/24. Des échanaes ont lieu entre des élus de la commune et Denis Merville, conseiller départemental, Jacques Dellerie, député. Estelle Grelier, secrétaire d'état aux collectivités territoriales nous a informés de

Vous trouverez ci-contre tous les services associés autour de l'école : horaires, tarifs... Pour les enfants encore non inscrits, il est temps de venir en mairie!

son intervention directe

auprès du ministre de

l'éducation nationale.

Cependant rien n'est ac-

quis à ce jour.

Par ailleurs, nous confirmons que, quelle que soit l'issue, il n'y aura pas de classe à 3 niveaux à l'école des Pépinières. »

Christel BENARD, Adjointe en charge des affaires scolaires



Inscriptions rentrée 2016/2017

Pré-inscription en mairie : contact 02.35.20.50.56 les mercredis et vendredis de 10h à 12h les jeudis de 17h à 19h

1) Les enfants nés en 2013 : dès maintenant, préinscription en mairie avec les documents suivants : livret de famille et justificatif de domicile

2) Les enfants nés avant 2013 scolarisés dans une autre école avant la rentrée : dès maintenant, préinscription en mairie avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile et certificat de radiation

Accueil périscolaire

Horaires

de 7h30 à 8h50 les Lun, Mar, Jeu, Ven de 16h30 à 18h30 les Lun, Mar, Jeu, Ven

Tarifs 2015/2016

1,80€/créneau pour un accueil permanent 2,20€/créneau pour un accueil occasionnel

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Tarifs 2015/2016

2,60 €/repas pour les enfants cerlanguais

Horaires

de 13h30 à 16h30 le Vendredi Tarifs 2015/2016 72€/année scolaire 36€ à partir du 2ème enfant

Horaires école

de 9h00 à 12h00 les Lun, Mar, Jeu, Ven, Sam de 13h30 à 16h30 les Lun, Mar, Jeu

ouverture des portes à 8h50 et à 13h20

Assistantes Maternelles

18 assistantes maternelles agréées sur la commune

Coordonnées disponibles en mairie

Inscription à l'école: contact 02.35.20.37.28 lundi 18 avril 2016 de 14h30 à 18h00

- 1) Les enfants nés en 2013 : inscription avec les documents suivants : livret de famille et carnet
- 2) Les enfants nés avant 2013 scolarisés dans une autre école avant la rentrée : inscription avec les documents suivants : livret de famille. carnet de santé et certificat de radiation

| Information spéciale de la commune de La Cerlangue - avril 2016 | Directeur de publication Michel Rats | | Rédacteur en chef Lionel Dehon | Comité de rédaction Anne Braudel, Patricia Brument, Sammy Coutelle, Lionel Dehon, Sylvie La Feuille Cerlanguaise Dumesnil, Anne-Claire Médrinal | Conception et réalisation Sammy Coutelle | Imprimé par nos soins





Fermeture de classe : La Cerlangue se mobilise !



Après l'annonce de la fermeture d'une classe de l'école,

les parents d'élèves se mobilisent et appellent à l'action.

Voici quelques moments forts:

Lundi 7 mars : Occupation 24/24 de l'école et l'école morte commence !

Mardi 8 mars: Visite surprise de France 3 Baie de Seine qui diffuse un reportage sur l'école le soir au JT 19-20.

Mercredi 9 mars: Denis Merville, conseiller départemental, se rend à l'école. Le soir, réunion d'information avec la mairie.

Jeudi 10 mars : Jacques Dellerie, député de la 9^e circonscription, vient à l'école.

Vendredi 11 mars: Couverture presse dans le Courrier Cauchois, sur Résonance et Normandie-Actu.

Samedi 12 mars : 2^e réunion d'information et apéro à la fin de l'occupation 24/24. **Lundi 14 mars :** Entretien avec l'inspecteur de la circonscription Le Havre Sud

Mardi 15 mars: Réunion avec les parents d'élèves d'Oudalle, également concernés par une fermeture de classe.

Samedi 19 mars: Manifestation à St Romain de Colbosc et visite à l'école de La Cerlangue d'Estelle Grelier, Secrétaire d'Etat

aux collectivités territoriales.

Les parents d'élèves élus





